ACADÉMIE
DE GRENOBLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lettre de rentrée
à l'attention de Mesdames et Messieurs
les CPE et professeurs documentalistes

Le 30 septembre 2025

J. Bizet, L. Jeanneret, P.-Y. Pépin, D. Pinel, R. Vivier

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Nous espérons que vous avez pu bénéficier d'une pause estivale réparatrice et que vous avez abordé la rentrée dans des conditions satisfaisantes, tant personnelles que professionnelles. Nous souhaitons vous exprimer nos remerciements pour les efforts que vous avez consentis l'an dernier et nos encouragements pour l'engagement dont vous saurez faire preuve cette année dans la réalisation de vos missions.

Cette lettre de rentrée a vocation à rappeler quelques dispositions prises pour vous apporter aide et conseil dans l'accomplissement de vos missions.

- **Concernant l'offre de formation :**

L'offre de formation continue qui vous est proposée est renouvelée pour l'année scolaire 2025 - 2026. Nous vous encourageons à solliciter les dispositifs de formation déployés par l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) dans le cadre de la culture commune ou des formations proposées au PAF I. Ces stages sont progressivement mis à disposition des personnels par rotation sur les différentes zones géographiques de l'académie.
Nous rappelons par ailleurs que les animateurs de bassin peuvent proposer la mise en place d'une formation d'initiative territoriale (FIT) pour leurs collègues. Dans ce cas, le chef de l'établissement d'appui contacte directement l'EAFC.

- **A propos des animations de bassin :**

Elles seront reconduites cette année selon des modalités définies en juin, lors de la réunion des animateurs de bassin. Les IA-IPR EVS y participeront dans la mesure de leur disponibilité.

- **Concernant les personnels d'éducation :**

La formation académique proposée depuis quatre ans aux AED nouvellement recrutés sera reconduite cette année. Elle est organisée par bassin et sera animée par des CPE. Cette formation qui vise à faciliter la professionnalisation des agents participe également à l'amélioration du service public d'éducation. Nous comptons sur les CPE pour leur en faciliter l'accès en organisant le service de vie scolaire en conséquence.
Par ailleurs, la volonté de nombreux AED de se présenter au concours de recrutement CPE ou de poursuivre leur parcours en qualité de CPE contractuel, doit nous encourager à leur confier des responsabilités éducatives élargies tout en renforçant leur accompagnement professionnel. Nombre d'entre eux envisagent donc une entrée dans les métiers de l'Education nationale et nous vous remercions du soutien que vous pourrez leur apporter.
Enfin, certains AED peuvent être recrutés dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée (Cf. décret n°2022-1140 du 9 aout 2022).

Concernant les ressources professionnelles

Les sites professionnels continuent à offrir des outils et ressources validés par les corps d'inspection pour étayer les pratiques professionnelles :

- Professeurs documentalistes : https://documentation-pedagogie.web.ac-grenoble.fr
- CPE : https://education-vie-scolaire.web.ac-grenoble.fr/

Ces deux sites ont été totalement reconfigurés depuis 2023. Une veille bimestrielle est instaurée, cette année, relayée sur les deux listes académiques. Les CPE et professeurs documentalistes sont invités à se connecter régulièrement sur ces sites. Il convient en outre de rappeler que tout stage proposé au PAF-I fait l'objet d'un dossier mis en ligne sur les sites professionnels indiqués ci-dessus.

Les groupes de formateurs à même de concevoir des outils de formation, d'animer des stages ou d'assurer le suivi de stagiaires sur des parcours M@gistere sont reconstitués.

Le parcours de formation M@gistere Documentation et CPE à l'attention des personnels contractuels, en formation et préparationnaires au concours est désormais opérationnel.

Visites individuelles :

Dans le cadre de nos missions d'inspection, nous avons effectué l'an passé 70 visites individuelles au titre des rendez-vous de carrière. Ceux d'entre vous qui seront concernés cette année en ont déjà été informés. Par ailleurs, les IA-IPR EVS sont à l'écoute pour apporter aide et conseil à tous ceux qui s'interrogent sur une poursuite de parcours professionnel.

Les collègues chargés de mission d'appui à l'inspection (CMAI) sont quant à eux en charge des visites des personnels titulaires première année et contractuels. Ils peuvent également être sollicités par les IA-IPR EVS pour accompagner des collègues en fonction de problématiques particulières. Dans ce cadre, les CMAI ont réalisé l'an dernier :

- Pour les professeurs documentalistes : 30 visites
- Pour les CPE : 70 visites

Vos interlocuteurs sur l'ensemble des dossiers :

Souhaitant la bienvenue à ceux d'entre vous qui rejoignent l'académie de Grenoble et afin que chacun puisse identifier les différents niveaux de responsabilités et les missions assumées, nous vous présentons les personnels référents pour l'année scolaire 2025-2026.

Tout en partageant l'ensemble de leurs dossiers, les IA-IPR EVS interviennent dans chacun des cinq départements qui constituent l'académie de Grenoble. La carte ci-dessous vous présente leurs secteurs d'intervention.

Secteurs principaux d'intervention des IA-IPR EVS

En appui de l'action des IA-IPR EVS…

- **Pour les professeurs documentalistes**

- Groupe de formateurs académiques « documentation » :
  En appui des cinq IA-IPR EVS, nous comptons sur l'active collaboration des professeurs documentalistes suivants : Elodie Barboteau, Séverine Belledent, Gaelle Bourgeois, Isabelle Boutry, Sylvie Bouvard, Béatrice Candelon, Olivier Dufaut, Virginie Fuhrmann, Farah-Fleur Guillot, Mathieu Houssais, Laurence Janin, Elise Legagneux, Esther Mathieu, Nathalie Poullenot, Jennifer Panchout, Francine Perrier, Delphine Raverdy, Sandrine Tonnoir, Lionel Vesin.

- En tant que chargés de mission et d'appui à l'inspection (CMAI) sont à nos côtés : Béatrice Bertrand, Gaelle Bourgeois, Justine Delestrain, Perrine Domaine, Olivier Dufaut, Patricia Durand, Nicolas Poncet, Karine Raucaz, Sandrine Tonnoir,
- En charge de la formation continue et du groupe de formation des contractuels : Olivier Dufaut,
- En tant que Webmestre : Justine Delestrain,
- En tant qu'Interlocutrice Académique pour le Numérique (IAN) : Sylvie Bouvard,
- En tant que PFA : Farah-Fleur Guillot,
- En charge de la préparation au CAPES interne : Sandrine Tonnoir.

Sont actuellement en formation : 4 stagiaires temps plein, 7 stagiaires alternants, 1 stagiaire Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE), 2 enseignants inscrits en parcours de reconversion 1ère année.

- **Pour les conseillers principaux d'éducation**

- Groupe de formateurs académiques « politique éducative » :
  En appui des cinq IA-IPR EVS nous comptons sur l'active collaboration des collègues CPE suivants : Fabienne Chardon, Emmanuelle Le-Duc, Myriam Fontan, Françoise Girard, Sophie Romettino, Laurence Roux, Agnès Santus, Hadrien Serres, Valentine Tardy, Hayat Thévenet. D'autres collègues souhaitant rejoindre ce groupe peuvent se manifester auprès des IA-IPR EVS.

- En tant que chargés de mission et d'appui à l'inspection (CMAI) : Catherine Beydon, Sylvie Buil, Muriel Sigot, Emmanuelle Le-Duc, Nathalie Mielle, Laetitia Moreno, Sofien Rahmani, Zélida Stuelsatz,
- En charge de la formation continue et du dispositif académique de reconversion : Eric Philippe
- Pour la préparation au concours interne : Pascal Labulle, Hadrien Serres
- Webmestre : Michèle Gnema,
- Formatrices INSPE : Nadine Clavel, Sandrine Menduni,
- DAVLC : Sophie Romettino,
- Chargée de mission académique internats et internats d'excellence : Ameline Dienot.

Sont actuellement en formation : 14 CPE contractuels alternants INSPE, 24 stagiaires temps plein, 9 stagiaires mi-temps, 1 personnel en reconversion 1ère année, 3 personnels en détachement.

Tout en espérant que cette lettre de rentrée et les informations qu'elle contient vous seront utiles, les IA-IPR EVS restent à votre écoute et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs, chers collègues, de nos encouragements et de notre soutien dans l'accomplissement de vos missions.

J. Bizet, L. Jeanneret, P.-Y. Pépin, D. Pinel, R. Vivier.